



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2016

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ère} adjointe)	Jackie WITZ (adjoint)
Thierry HECTOR	Laurent BESNARD	Liliane MARSAC
Yannick CAILLET	Claudine LECLERE	Gérard VINAY
Anne-Marie CHOURAQUI	Daphné PERROT	

Absents :

François MINEAU	
Henri VENTROUX	Pouvoir à Marie-Jos LIGIER
Valérie LE CORRE	Pouvoir à Yannick CAILLET

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20 heures, elle a été levée à 22 heures.

Secrétaire de séance : Brigitte MOLLET

RAPPEL de L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Point financier**
- **Délibérations**
- **Point Urbanisme**
- **Point employé(e)s**
- **Retour sur commissions**
- **Questions diverses**

1) Point financier

Etat à fin 05 / 2016

Monsieur le Maire remet le tableau de gestion des dépenses qui fait apparaître un taux de 37.90% pour un avancement à fin mai de 42 % de dépenses prévues sur le budget. Pas de remarque particulière. Les comptes sont dans le vert.

2) Délibérations

2.1 Projet SDCI

Les membres du conseil municipal après avoir étudié le projet envoyé par La Cape concernant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) donne un avis favorable à l'unanimité.

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

Pour 13

2.2 Travaux cimetièrè

Madame Ligier explique aux membres du conseil municipal que l'on doit donner l'autorisation de signature à Monsieur le Maire pour signer le contrat qui permettra de relever 33 tombes avec les Pompes Funèbres



Berthelot de Pacy-sur-Eure. Le devis étant de 31 572 euros, les travaux se feront sur trois ans (soit 10 524 euros/an). Signer l'intégralité du contrat permet aussi de bloquer les tarifs. A l'unanimité les membres du conseil municipal votent :

Contre	0	Abstention	0	Pour 13
--------	---	------------	---	----------------

2.3 Autorisation signature convention transport bus les mercredis

Une nouvelle convention de transport de bus vers les centres aérés de Saint-Marcel et de Pacy les mercredis doit être renouvelée. Les membres du conseil municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à signer avec le Transporteur TVS de Vernon une convention qui permettra d'établir avec les Mairies de Ménilles et de La Chapelle Réanville un nouveau contrat pour l'année scolaire 2016/2017.

Contre	0	Abstention	0	Pour 13
--------	---	------------	---	----------------

2.4 Arrêt du P. L. U.

Le cahier de concertation est maintenant clos. Le plan d'occupation des sols n'étant plus valable, il faut se mettre en conformité avec la SCOT et le PPRI. Après avoir récapitulé les différentes phases du P.L.U. Madame Ligier énumère les modalités de concertation faites au fur et à mesure du déroulement du P.L.U. Monsieur le Maire propose d'arrêter le P.L.U. Les membres du conseil municipal votent :

Contre	0	Abstention	1	Pour 12
--------	---	------------	---	----------------

Madame LECLERE (1 abstention)

3) Point Urbanisme

Ce sujet est reporté au prochain conseil municipal

4) Point Employé(e)s

L'agent en accident du travail a repris son poste. Elle est toujours en attente d'un RV chez un médecin-expert pour l'imputabilité en accident du travail.

5) Retour sur commissions

5.1 Commission animation

Madame Perrot demande que l'on enlève les containers à verre qui sont posés sur La Place du village car ils vont gêner le manège qui doit venir pour la fête. Elle précise que la commune de Rouvray ne participera pas à la fête du 9 Juillet. Enfin, un animateur sera présent toute la journée pour la grande fête du village. Les bénévoles sont fortement attendus.

5.2 Commission embellissement

Madame Marsac annonce que le jury passera le 29 juin pour le concours des villages fleuris. Elle précise que cette année c'est pour la commune le démarrage. Il est à noter que l'on a volé 1 jardinière à Cocherel et un vélo sur le Place Frélicot. Un livret a été fait pour présenter au jury lors de la visite du village

6) Questions diverses

6.1 Eglise

Monsieur le Maire explique qu'avant de lancer les travaux, il faut être sûr de ce qu'il y a à faire. Pour cela l'Association Les Vieilles Pierres d'Houllbec-Cocherel a pris rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France et la Fondation du Patrimoine le dimanche 29 mai à 15 heures. Monsieur le Maire était invité afin de



représenter la Commune. Ce fut l'occasion de faire un tour complet avec l'Architecte des Bâtiments de France, (Architecte et urbaniste en chef de l'état, Docteur en urbanisme et aménagement, en charge du patrimoine de l'Eure). Un second rendez-vous sera pris courant Juillet afin d'aller visiter l'intérieur du clocher qui sera rendu accessible pour l'occasion. Un compte-rendu nous parviendra et nous pourrions compter sur ces personnes pour nous aider dans nos recherches de subventions.

6.2 Côte aux Brebis

Le Directeur des travaux du S.I.E.G.E. après avoir été sur place a informé Monsieur le Maire que la ligne électrique était en bon état donc cela n'implique pas de travaux, quant à la voirie le diagnostic est également bon. Nous allons questionner La Cape pour voir si elle peut conventionner avec le Syndicat afin d'assurer l'entretien du réseau d'eau. La réponse est repoussée au prochain conseil en Juillet.

6.3 Site Internet

Monsieur Caillet a fait un manuel expliquant la marche à suivre pour certaines mises à jour du site internet de la Commune, c'est donc à Mesdames Mollet et David de s'en occuper maintenant ceci dans un souci d'être plus réactif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu le 21/07/ 2016 à 20h00

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.